

L'énergie

C'est ce que le ministre des Finances avait déclaré. On peut voir des manchettes du même genre dans le *Toronto Star*: «Crosbie prévoit des prix encore plus élevés pour l'essence.» On peut en voir dans le *Citizen*: «Crosbie annonce une hausse des coûts pétroliers.» On peut en voir dans la *Gazette*: «Les conservateurs prévoient une plus forte augmentation du prix de l'essence.» Voilà quelle était la situation en janvier 1980. Voilà ce que l'honorable représentante de Kingston et les Îles aurait pu dire à ses électeurs la fin de semaine dernière. Elle aurait pu dire: «Vous êtes chanceux que les conservateurs aient été défaits en n'ayant pu donner suite à leur budget, car la situation aurait été pire en ce qui concerne le consommateur.

Une voix: Honte, Marc! Vous devrez vous confesser.

Une voix: Ils sont mécontents, Marc.

M. Lalonde: L'honorable représentante aurait pu également dire à ses commettants que cette prétendue punition infligée aux consommateurs est en grande partie attribuable au prélèvement de Lougheed par suite des réductions imposées par le gouvernement de l'Alberta. Ces réductions de 60,000 barils en avril et de 60,000 autres barils en juin s'élèvent à un total de 120,000 barils par jour. Ce sont les réductions qui nous ont été imposées.

J'ai déclaré que si le gouvernement albertain décidait aujourd'hui d'éliminer ces réductions tout à fait inutiles qui entravent la production et qui sont vraiment une initiative regrettable prise par un gouvernement provincial, nous pourrions demain matin réduire le prix de l'essence de 7.25c. le gallon. Voilà par exemple ce que nous pourrions faire, n'étaient les résultats obtenus et la décision de l'Alberta. C'est une autre chose qu'elle aurait pu dire à ses électeurs.

L'honorable représentante aurait pu également leur dire ceci: «Voyez un peu l'engagement que les Libéraux ont pris au cours de la campagne électorale et vous vous rendrez compte qu'ils ont respecté la parole donnée à la lettre et qu'ils entendent respecter ainsi tous leurs autres engagements».

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Au cours de cette campagne, nous avons fait deux importantes promesses. Nous en avons déjà honoré un certain nombre d'autres dans le domaine de la conservation à propos de Petro-Canada que les Conservateurs s'approprièrent à détruire, à propos de la création d'un organisme chargé de conserver l'énergie, et à propos de l'aide qu'il y a lieu d'apporter aux consommateurs pour les aider à se convertir à d'autres formes d'énergie que le pétrole. Ces promesses, nous les avons déjà tenues.

En outre, en 1980, nous avons dit aux consommateurs canadiens: «Il n'y aura pas de taxe d'accise de 18c. et le prix du pétrole à la tête du puits sera inférieur à celui qu'auraient fixé les conservateurs». Qu'avons-nous fait? Il n'y a pas eu de taxe de 18c. en 1980 et le prix du pétrole à la tête de puits a augmenté de \$3.80 plutôt que de \$4, comme l'avait prévu le gouvernement conservateur. Voilà ce qui est arrivé en 1980, et

c'est surtout de cette source que découle la majeure partie des économies de 2.2 milliards réalisées par les consommateurs.

Ensuite, le député aurait pu dire aussi que les libéraux ont pris un deuxième engagement. Les libéraux ont déclaré: «Non seulement payerez-vous moins que ce que les conservateurs ont prévu dans leur budget, mais la taxe de 18c. ne sera pas imposée». Ils ont aussi dit: «Au cours des quatre années, grâce au Programme énergétique national, le consommateur paiera un prix moins élevé que le montant prévu dans le budget conservateur». Encore une fois, c'est un engagement. Elle aurait pu dire que les libéraux l'ont tenu jusqu'ici et qu'ils le respecteront au cours de leur présent mandat.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Les députés se souviennent-ils que, en vertu du budget conservateur, le prix du pétrole à la tête de puits devait être égal à 75 p. 100 puis à 85 p. 100 du prix mondial en 1983 et 1984? On prévoit, dans le cadre du programme libéral, c'est-à-dire le Programme énergétique national, que le prix à la tête du puits sera de l'ordre de \$40 en juillet 1983 et de \$44 en juillet 1984. Qu'aurait-il été si le budget des conservateurs avait été adopté? En juillet 1983, il aurait atteint au moins \$43.50 et au plus, compte tenu de l'évolution des prix mondiaux, \$58.25. En 1984, alors que notre prix atteindra environ \$44, le leur aurait oscillé entre \$55 et \$70. Voilà ce que les conservateurs proposaient et voilà ce que les Canadiens ont rejeté aux dernières élections. Nous avons, quant à nous, annoncé aux consommateurs canadiens qu'ils pouvaient s'attendre à certaines choses, par exemple que le prix ne tomberait pas.

En effet, il ne peut qu'augmenter, mais il le fera de façon graduelle et prévisible pour permettre au consommateur de mieux s'adapter aux changements. Par conséquent, je le répète, le prix du pétrole, même aujourd'hui, est inférieur à ce qu'il aurait été en vertu du budget des conservateurs. Par ailleurs, je n'ai certes pas besoin, Votre Honneur, de vous parler d'autres pays, que ce soit les États-Unis ou les pays d'Europe, car chacun sait qu'il y a un écart énorme entre le prix du pétrole dans ces pays et le prix canadien.

L'honorable député de Kingston et les Îles, qui a disparu . . .

M. Baker (Nepean-Carleton): J'invoque le Règlement.

M. Lalonde: Elle n'est plus là.

M. Baker (Nepean-Carleton): Je n'aime pas interrompre le ministre, mais je tiens à lui faire savoir que le député de Kingston et les Îles a été appelée en dehors de la Chambre. Cela arrive parfois au ministre pendant les débats. Elle sera bientôt de retour.

M. Lalonde: Tant mieux. Je suis heureux que le leader conservateur nous rassure là-dessus. Je l'ai écoutée, avec beaucoup de plaisir, mais j'ai été peiné de voir à quel point elle pouvait se fourvoyer sur la situation et la réalité.